



CLASSIQUES  
GARNIER

BRUCKER (Charles), « Avant-propos », in BRUCKER (Charles) (dir.), *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance*, p. 7-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5257-4.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5257-4.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1997. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVANT-PROPOS

### FINALITÉS ET PRÉSUPPOSÉS

Le colloque “Traduction et adaptation en France, à la fin du Moyen Age et à la Renaissance”, qui s’est tenu les 23, 24, 25 mars 1995 à l’Université de Nancy II, devait procéder à l’analyse des divers problèmes qui se posaient aux traducteurs de cette époque.

Au moyen âge, la culture passe par la traduction ; connaître, c’est traduire. On est à l’écoute du monde gréco-latin, de la civilisation gréco-latine, de la littérature et de la science gréco-latines ; on traduit alors pour soi, mais aussi pour les autres, pour ceux qui ne connaissent pas le latin ou le connaissent mal. Ce besoin de passer par l’autorité et la garantie des Grecs et des Romains persiste à la Renaissance, même si la vision politique et religieuse n’est plus la même.

Une première étape a concerné les traductions du grec en latin et de l’arabe en latin ; ces traductions, au XII<sup>e</sup> siècle, se réalisent en trois lieux privilégiés : Venise, la Sicile, l’Espagne. Très vite, cette activité s’étend aux langues vernaculaires ; c’est ainsi qu’on traduit du latin en français : les *Psaumes* d’abord, les *Livres des rois* de l’Ancien Testament, ensuite, des chroniques, enfin. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les traductions françaises touchent pratiquement à tous les domaines de la vie culturelle et scientifique : Bible, bréviaires et missels, ouvrages de morale et de théologie, ouvrages didactiques, juridiques, historiques, philosophiques, scientifiques. Les traductions constituaient donc un outil culturel et scientifique de premier ordre, même si, pendant un temps, cet apport d’idées nouvelles relève plus ou moins de la compilation, qui, alors, n’avait pas forcément une connotation péjorative.

Le propos de ce colloque, le premier en son genre, dans la mesure où il recouvre l’ensemble de la Pré-renaissance et de la Renaissance françaises, est d’examiner de près les modalités, la portée et l’influence de la transposition en moyen français, le français des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, de textes écrits dans une langue ancienne ou dans une langue romane. C’est aussi l’occasion de tenter une synthèse de la culture de l’époque en dégagant de la problématique de la traduction l’interdépendance entre les aspects linguistiques, littéraires, historiques et idéologiques.

On a pris en compte les méthodes de traduction, mais aussi l’influence des traductions sur la langue française ; c’est l’époque où, au contact du latin, une multitude d’emprunts au latin, des “mots savants” entrent dans

la langue française. Mais, surtout, l'étude des traductions nous rend conscients de la manière dont on percevait alors le monde antique et le monde contemporain ; enfin, les textes du XVI<sup>e</sup> siècle nous donnent l'occasion d'évaluer le rôle de la traduction dans la rencontre de l'hellénisme, du christianisme et de l'évangélisme.

## ORIENTATIONS THÉMATIQUES DU COLLOQUE

Le colloque a été organisé autour de quelques thèmes : "théorie, méthode d'approche et langage technique", "de la traduction et de l'adaptation à l'histoire des idées et à l'esthétique littéraire, à la fin du moyen âge" ; "présence du monde antique et italien" ; "traduction, histoire de la langue et histoire de la grammaire" ; "une ère nouvelle de la traduction : le XVI<sup>e</sup> siècle".

### 1. Théorie, méthode d'approche et langage technique

Un premier groupe de communications a porté sur quelques aspects, à la fois théoriques et pratiques, de la traduction. G. Mombello a montré comment Claude de Seyssel, qui acheva sa première traduction en 1504, celle de l'*Anabase* de Xénophon. Si Claude de Seyssel a eu peur d'échouer dans cette entreprise, il a eu en même temps confiance dans ses capacités. G. Mombello, avec beaucoup d'érudition, nous précise que Claude de Seyssel a abordé les historiens anciens dans un esprit tout médiéval, pour y chercher des leçons morales, mais qu'il a été très sensible à leur "vénusté" ; ses traductions ne sont guère fidèles, mais il a le mérite de produire des textes compréhensibles. M. Salvat a, ensuite, abordé, de façon plus concrète, la manière dont Jean Corbechon, en 1372, utilise toutes les "recettes" des traducteurs de l'époque pour mettre à la portée de ses contemporains la somme de connaissances contenue dans le *De proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais. R. Trachsler, pour sa part, se propose d'étudier le cas de la traduction, par Jean de Beauvau, vers 1470, du discours "troyen" de Dion de Pruse, appelé aussi Chrisostome, orateur du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, traduit en latin par François Philelphe, célèbre humaniste italien ; il s'efforce de dégager les techniques et les procédés mis en œuvre par Jean de Beauvau, évêque d'Angers, pour rendre compréhensible un texte écrit dans un latin recherché et foisonnant d'allusions à une mythologie gréco-latine qu'en France, on venait tout juste de découvrir ; la comparaison du texte français avec le texte latin laisse entrevoir chez Jean de Beauvau une volonté politique absente de son modèle, pur exercice de rhétorique.

Un second volet de communications a réservé une place aux réflexions méthodologiques portant sur diverses approches du problème et la traduction. Ch. Brucker a tenté de proposer quelques critères permettant de caractériser la production somme toute assez abondante des traductions de la fin du moyen âge, du moins celles du latin, classique et médiéval ; il a distingué entre critères externes et critères internes. Les premiers sont les prologues et les gloses ; la prise en considération des uns et des autres doit faciliter le classement des traductions ; ainsi, l'absence ou la présence des prologues, leur contenu, la nature des considérations philologiques, la formulation de ces dernières, autant d'éléments sur lesquels on pourra fonder une typologie des traductions et des adaptations. Dans un ordre d'idées voisin, H. Diamant s'emploie à étudier les termes anthroponymiques et toponymiques bibliques et évangéliques du latin de la Vulgate et la manière dont ils sont rendus en moyen français. Etant donné la fréquence de ces termes, les procédés d'adaptation utilisés peuvent, eux aussi, être considérés, dans une certaine mesure, comme des moyens d'approche méthodologique de certains textes de traduction.

La traduction est une technique, mais, à la fin du Moyen Age, la traduction est aussi un moyen de vulgarisation d'un savoir technique, qui requiert un langage technique. C'est notamment dans le domaine de la chirurgie, avec la traduction de la *Chirurgia Parva* de Guy de Chauliac, que S. Bazin-Tacchella situe sa communication ; elle montre comment se transmet concrètement le savoir chirurgical livresque, à travers l'examen des trois versions de la *Chirurgia Parva*, et comment la vulgarisation dépasse et englobe le phénomène de la traduction.

## 2. Traduction, histoire des idées et esthétique littéraire.

O. Merisalo prend en compte la lente et difficile élaboration du français, langue du discours scientifique, à travers les *translationes* du *De regimine principum* de Gilles de Rome, s'étendant du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ; celle de Henri de Gauchi serait plutôt une paraphrase moralisante du texte latin ; O. Merisalo pose les questions de la fidélité au texte latin, de la terminologie politico-philosophique, de l'influence du latin sur les constructions syntaxiques.

L. Dulac et Ch. Reno examinent, de façon originale, la position de Christine de Pizan devant le problème de la traduction-adaptation ; dans l'*Advisio Christine*, une politique nouvelle à l'égard des sources latines se fait jour. Pour la première fois, leur incorporation est telle que le texte emprunté devient la matière même de son récit. Les interventions de Christine sur le texte-source sont minimales ; elles sont marquées par la

volonté de respecter le matériel et, en même temps, le désir de rendre ce dernier “plus accessible et plus agréable pour le lecteur laïc”.

J. Chocheyras montre comment, dans le *Violier des histoires romaines* (1527), traduction-adaptation des *Gesta Romanorum*, l'examen des rapports familiaux et des rapports sociaux est riche d'enseignements. Le rôle de la mère et de la fille sont insignifiants ; les relations sociales sont marquées par les rapports de force, mais aux valeurs traditionnelles propres au monde antique, le commentaire superpose des vertus proprement chrétiennes.

La communication de D. Billotte, Ph. Bossel, E. Hicks aborde ensuite une question proprement stylistique et esthétique. Dans la longue carrière de Jean de Meun, dont les dernières œuvres touchent pratiquement à la période du moyen français, les traductions semblent avoir tenu une place prééminente. Dans la dédicace de la dernière d'entre elles, la *Consolation* de Boèce, l'auteur se réclame d'une pratique du mot à mot, toutefois respectueuse du sens, et qui devait permettre de mieux comprendre le latin par le français. L'un des procédés couramment utilisés par Jean de Meun consiste à rendre tel terme latin par un doublet synonymique. Quelle en est la signification rhétorique ou stylistique ?

### 3. Présence du monde antique et italien

A la fin du moyen âge, l'œuvre de Christine de Pizan semble constituer un bel exemple d'écrit littéraire n'existant qu'à travers la culture gréco-latine. Dans cette optique, G. Parussa aborde la question de la connaissance du latin de la part de Christine de Pizan par le biais de l'examen de deux textes différents : le *Livre des fais d'armes et de chevalerie* et l'*Epistre d'Othea* ; dans cette dernière œuvre, on relève des citations d'œuvres des Pères de l'Eglise ; les critiques n'ont pas hésité à considérer Christine comme l'auteur de la traduction de ces citations. Qu'en est-il exactement ?

Imprégnation qui se manifeste avec plus de vigueur encore au XVI<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, B. Verwiebe insiste sur les exigences de la traduction et montre comment le traducteur se trouve dans un conflit entre la responsabilité envers l'auteur du texte original et les attentes des lecteurs. Elle prend comme point de départ de ses réflexions la première traduction française des *Annales* de Tacite, réalisée par Estienne de la Planche (1548), pour se demander dans quelle mesure les conditions politiques et sociales et la vision du monde d'une certaine époque se reflètent dans une traduction.

L'originalité de la communication de G. Bianciotto réside dans le choix de deux textes traduits de l'italien et qui représentent sans doute une des premières tentatives de traduction en français d'une langue vernaculaire ; il s'agit de deux romans de la jeunesse de Boccace, dont les traductions sont apparues en milieu angevin, à la cour de René d'Anjou, probablement entre 1450 et 1460 : le *Filostrato* et le *Teseida*, dont les traductions françaises, le *Roman de Troyle* et le *Livre de Theseo*, ont connu un succès remarquable. La traduction du *Filostrato* par Louis de Beauvau est fondée sur un système d'équivalences lexicales et syntaxiques peu ouvert au calque et au néologisme ; la traduction anonyme du *Teseida* utilise presque systématiquement le calque et, d'une certaine manière, italianise le texte.

#### 4. Traduction, pédagogie et histoire de la langue

L'examen des traductions apportent des informations lexicologiques que les dictionnaires traditionnels ne peuvent fournir, dans la mesure où le traducteur se voit dans l'obligation d'ajuster le vocabulaire existant dans sa langue aux particularités que présente le texte-source, notamment lorsque ce dernier est de type quelque peu technique.

Y. Otaka procède à une étude détaillée de l'emploi des conjonctions de subordination dans une version française de la "Grande Charte" ; l'étude syntaxique ainsi menée permet de supposer que le texte date du début du XIV<sup>e</sup> siècle, dans la mesure où un certain nombre de ces conjonctions caractérisent le moyen français.

D. A. Trotter examine trois textes, latin, anglais, anglo-normand, contenus dans le manuscrit Lichfield 16, et qui appartiennent au chapitre V des *Dicta Anselmi* composés par Alexandre de Canterbury vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les trois textes tels qu'ils ont survécu datent de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle. La version anglo-normande est truffée de latinismes, tant au niveau du lexique qu'à celui de la syntaxe, au point de soulever des questions quant à la lisibilité du texte. Dans quelle mesure les traductions servent-elles de voie de transmission aux latinismes français ?

J. Ducos se penche sur le problème de la difficulté du choix dans le lexique pour traduire des notions scientifiques étrangères à la langue-cible. Vocabulaire usuel, compréhensible, mais parfois inadapté à la notion scientifique, néologismes, translittérations, emprunts ou calques qui créent une autre langue, autant de possibilités qui s'ouvrent au traducteur. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Evrart de Conty est confronté à ce genre de question à propos de la traduction des *Problèmes* d'Aristote.

La communication de P. Demarolle aborde la question de la traduction sous l'angle de la pédagogie et de l'apprentissage des langues. Son champ d'étude est l'*Eclaircissement de la langue française* (1530) de l'Anglais Palsgrave. Il étudie tout particulièrement les modalités selon lesquelles le troisième livre permet au lecteur anglophone de passer des cadres grammaticaux à la réalisation de syntagmes et de phrases. Dans quelle mesure les informations et l'outillage mental fournis au lecteur sont-ils susceptibles de faciliter non seulement l'apprentissage du français, mais aussi la traduction dans les deux sens, bien que soient privilégiés les besoins du lecteur francophone dont le moyen français constitue la langue-cible.

T. R. Wooldridge choisit un secteur du lexique bien précis, à savoir le vocabulaire de l'architecture, dans les limites de l'inventaire effectué dans ce domaine par les dictionnaires latins et français de la Renaissance : ces derniers doivent beaucoup au traité *De architectura* de Marc Vitruve Pollion, publié dès 1486 et traduit en français par Jean Martin en 1547 ; l'auteur prend en compte les pratiques de la citation chez les lexicographes et propose une évaluation de l'apport de Vitruve, à travers Martin, au lexique français.

## 5. Une nouvelle ère de la traduction : le XVI<sup>e</sup> siècle

Dans une dernière démarche, un certain nombre de communications s'attachent à dégager les traits nouveaux et spécifiques de la traduction telle qu'elle apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle. Motivations, pratiques, théories, idéologies, autant d'éléments qui, désormais, jouent un rôle primordial.

### a) Les traducteurs au travail

C. Demaizière, tout en étudiant de près certaines pratiques de la traduction au XVI<sup>e</sup> siècle, situe sa communication dans une problématique nouvelle, celle de la motivation de la traduction, notamment de celle qu'a réalisée Michel de Castelnau, homme de guerre et diplomate, qui, en 1559, traduit du latin en français le traité *De moribus veterum Gallorum* de Pierre Ramus : réaction contre le monopole de la culture gréco-latine, contre Rome, contre un certain pangermanisme.

W. Berschin montre que l'on connaissait déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, dans les milieux intellectuels de la cour papale d'Avignon, une partie de l'œuvre de Plutarque, même si l'apogée du succès de Plutarque n'a lieu qu'avec la traduction française des *Vies parallèles* par Jacques Amyot en 1559.

M. Colombo-Timelli joint à l'analyse du mécanisme de la traduction l'examen des aspects culturels et éditoriaux, qui confirment l'idée de la

boulimie linguistique de la Renaissance française. Elle prend comme point de départ de ses réflexions le roman espagnol *Grisel y Mirabella* (fin XV<sup>e</sup> siècle) de Juan Flores, qui jouit d'un grand succès en Europe pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, avec plus de 50 éditions en plusieurs langues, en mettant l'accent sur les versions italienne et française.

#### b) Spécificité linguistique et nouvelles théories

A.-M. Chabrolle part d'une constatation : l'idée progresse que le langage entretient un lien étroit avec la pensée et qu'il existe un rapport entre le langage et l'appréhension du monde. Elle cherche dans la comparaison des textes en langue d'origine et leurs traductions, ainsi que dans les réflexions des traducteurs (E. Dolet, C. de Seyssel), les traces de cette sensibilisation aux particularités linguistiques et culturelles.

E. Vinestock, au delà de la découverte de nouveaux intertextes, cherche à illustrer la diversité des techniques d'adaptation de Baïf et à montrer que, même quand il semble traduire assez fidèlement les textes-origine, il y apporte des modifications. Son objectif, essentiellement littéraire, est de recréer ses modèles dans de nouveaux poèmes qui portent son empreinte personnelle.

J.-Cl. Arnould s'appuie sur la lecture critique des préfaces de Jean Martin à ses traductions, qui sont d'une grande importance culturelle (*L'Arcadie*, *Les Azolains*, *Le Pérégrin*, *Roland furieux*), pour constater comment sont forgés par le traducteur lui-même les concepts développés par les théoriciens contemporains de la littérature.

#### c) De la morale antique à l'humanisme chrétien

G. Ernst se propose de montrer comment un catholique militant tel que Pierre Mathieu (1563-1621) aborde la traduction-adaptation de l'*Agamemnon* de Sénèque dans sa *Clytemnestre* (1589). Environ 13% de ses vers sont tirés de la pièce de Sénèque ; G. Ernst cherche à évaluer de façon plus précise la place et la présence de Sénèque dans la tragédie de Pierre Mathieu et à convaincre le lecteur moderne que *Clytemnestre* "ne mérite pas les reproches que certains commentateurs du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle lui ont adressés".

M. Roig Miranda analyse les diverses retouches que Jacques Lavardin a apportées à sa traduction de *La Célestine* (1577) et par lesquelles il a adouci les passages scabreux de manière à ne pas offenser les lecteurs chrétiens, et montre comment, en fin de compte, Jacques Lavardin présente aux lecteurs français une œuvre nouvelle, qui a influencé des écrivains français ultérieurs.

O. Millet porte son attention sur un corpus de traductions de la Bible, en français et en latin, relevant de la période 1534-1565 et des centres des espaces francophone et rhénan que sont Paris et Anvers, Neuchâtel et Genève, Bâle et Zurich. A partir des pièces liminaires et des annexes de ces Bibles, O. Millet étudie l'idée que les traducteurs se font du langage biblique en tant qu'il est, sur les plans linguistique, stylistique et littéraire, plus ou moins irréductible aux normes de culture humaniste et classique.

Il m'est agréable de remercier les participants du colloque de la diligence avec laquelle ils ont bien voulu me faire parvenir leurs contributions. Je ne saurais manquer d'adresser mes remerciements aux Professeurs qui ont accepté de présider une séance du colloque : Geneviève Hasenohr, Hélène Naïs, Raymond Arveiller, Robert Aulotte, Claude Buridant, Jean Lanher, Jacques Monfrin. Il me reste à exprimer ma gratitude à Robert Martin, directeur de l'INaLF qui a vigoureusement soutenu le projet de l'organisation du colloque, le Centre National de la Recherche Scientifique et l'Université de Nancy II, qui m'ont accordé des subventions. Enfin, je tiens à évoquer la compétence et le dévouement que Françoise Riets, secrétaire du CRAL, a manifestés pendant toute la période de préparation et d'harmonisation du texte de ces Actes, et à remercier Abderrafih Lehmam, qui a généreusement mis au service de cette publication son savoir informatique.

Charles BRUCKER